

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2025_0333

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 06/11/2025

Objet : Décision municipale relative à la fourniture et à la pose d'un élévateur pour personne à mobilité réduite au Quartier Libre à Tourcoing

Nature : Contrats et conventions

Matière : Commande Publique - Marchés publics

Date de télétransmission : 06/11/2025

Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DF CPAJI_2025_0333.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20251106-2025_0333-CC

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 06/11/2025



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

SERVICE DE LA COMMANDE
PUBLIQUE

DFCPAJI_2025_0333



Objet : Marché n°25.108 - Fourniture et pose d'un Elévateur pour Personne à Mobilité Réduite au Quartier Libre à Tourcoing - Conclusion

DECISION MUNICIPALE PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 et L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing ;

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant la délégation de signature du Maire ;

Vu l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°5 du 13 septembre 2020 portant application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son 4° ;

Vu l'arrêté DFCPAJI_AR2024_0065 du 3 juin 2024 portant délégation de signature à Monsieur VUYLSTEKER, Premier Adjoint au Maire ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Considérant qu'une procédure adaptée a été lancée le 24/07/2025 en vue de la création d'un Elévateur pour Personne à Mobilité Réduite au Quartier Libre à Tourcoing ;

Considérant que la société ERMHES a remis l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères d'analyse ;

DECIDONS

Article 1^{er} : De conclure le marché n°25.108 avec la société ERMHES pour un montant de 19 450 € HT en vue de la création d'un Elévateur pour Personne à Mobilité Réduite au Quartier Libre à Tourcoing.

Article 2 : Les dépenses résultant de l'exécution du marché seront imputées sur le budget communal.

Article 3 : Ampliation de la présente décision est faite :

- Le Préfet du Nord pour contrôle de légalité
- Le Trésorier pour information
- Le Maire et les services concernés pour application

Article 4 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de son affichage, devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX ou via l'application « Télérécours citoyens ». Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire dans les mêmes conditions de délai.

Fait à Tourcoing, en l'Hôtel de Ville, le

06 NOV. 2025



Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint
Jean-Marie VUYLSTEKER

Accusé réception en Préfecture le :

06 NOV. 2025

Publié sur le site de la Ville le :

06 NOV. 2025